

C A N A D A

(Recours collectifs)
COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001274-238

OPTION CONSOMMATEURS

Demanderesse

MONIQUE BROUILLETTE

Personne désignée

c.

BILLETS.CA

Défenderesse

AVIS DE SUBSTITUTION DES PROCUREURS DE LA DÉFENDERESSE
(Article 253 C.p.c.)

DESTINATAIRES :

Mes Marie-Anaïs Sauvé et Marie Grondin
Sylvestre Painchaud et associés
740, avenue Atwater
Montréal QC H4C 2G9

Mes Joey Zukran et Léa Bruyère
LPC Avocats
276, rue Saint-Jacques, bureau 801
Montréal QC H2Y 1N3

Procureurs de la Demanderesse et de la
Personne désignée

Anciens procureurs de Billets.ca

PRENEZ AVIS que le cabinet Audren Rolland, s.e.n.c.r.l. est substitué au cabinet LPC Avocats à titre de procureurs de la défenderesse Billets.ca.

MONTRÉAL, le 23 avril 2026



Audren Rolland, s.e.n.c.r.l.
Nouveaux procureurs de la défenderesse
Billets.ca